

ESPACE SFR SENS  
78 RUE DE LA REPUBLIQUE 89100  
SENS FRANCE  
TEL : 03.86.837.837  
www.sfr.fr  
sens@foxtelecom.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS  
KARIM ZAR / COMBESPH4 / SENS /

COMBES PHILIPPE  
1 B PLACE JEAN JAURES  
89102 SENS CEDEX

10/02/2024	200020739
FACTURE	
1/1	

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 15 128GO NOIR SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** ( ) RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M	20%	450,83 €	541,00 €	20%	450,83 €	541,00 €
1	COQUE SOUPLE COMPATIBLE POUR IPHONE 15 - JAYM® ( )	20%	16,67 €	20,00 €		16,67 €	20,00 €
1	Film de protection plug and use MAT ( )	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €
1	ENCEINTE BLUETOOTH PORTABLE GO ESSENTIAL NOIRE - JBL ( )	20%	58,33 €	70,00 €		58,33 €	70,00 €

IMEI : 356630554683635  
REF COMPTE : A1B9S1  
N° COMMANDE : 8472364418  
N° APPEL : 06.11.04.40.70

Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur  
www.lookase.fr (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à  
renseigner : 0176

Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur ODR.SFR.FR  
(à faire dans les 30 jours suivant l'achat)

Mode	Montant	Echéance	Références	Date
REPRIS	160,00 €	10/02/2024	SFR1005938861	10/02/2024
ABOND	70,00 €	10/02/2024		10/02/2024
CB	431,00 €	10/02/2024		10/02/2024
Total Tva : 110,17 € 20 %				
Total ht : 550,83 € 20 %				

Total TTC		661,00 €
MONTANT A PAYER		661,00 €
RESTE A PAYER TTC		0,00 €



Nbr lignes 4 Nbr Impress: 1 (NF525) Sign.BurW Logiciel 3GWIN B170  
30.0.302.0

Cette facture tient compte d'une éco-taxe TTC de 0,06 €  
Accessoires garantie 6 mois ; tous nos mobiles sont garantis 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Médiation du gouvernement.  
https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso  
VOTRE AVIS NOUS INTERESSE. MERCI DE REPONDRE A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS. Penalties réservées aux professionnels. Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues. Une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement. Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'hortogènerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)